

**ANNEXE VI**  
**ATTESTATION DESCRIPTIVE DU PARCOURS SUIVI**

**Formation préparatoire au diplôme d'Etat  
d'assistant de service social**

**Le directeur de l'établissement de formation :**

**Atteste que**

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT	
Nom(s) patronymique :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	

**A accompli un parcours de formation dont le descriptif figure dans l'annexe jointe  
(annexe a)**

INFORMATIONS GENERALES SUR LA FORMATION:	
Autorités responsables de la formation et de la certification	<p><u>Pour la formation :</u> Ministère chargé des affaires sociales Ministère chargé de l'enseignement supérieur</p> <p><u>Pour la certification :</u> Ministère chargé des affaires sociales</p>
Conditions d'accès à la formation	<p>Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes :</p> <p>a) être titulaire du baccalauréat ; b) ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ; c) ou bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.</p>
Durée du parcours complet	6 semestres
Niveau du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diplôme du premier cycle au grade de licence</li> <li>- niveau II du RNCP</li> </ul>

## DE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

	– 180 crédits européens
Le diplôme d'Etat atteste de la maîtrise de quatre domaines de compétences (DC)	DC 1 : Intervention professionnelle en travail social DC 2 : Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social DC 3 : Communication professionnelle DC 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

**Année académique**

**Fait à le**

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812300A relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social.

**Annexe a - DESCRIPTIF DU PARCOURS SUIVI**

INFORMATIONS SUR L'ETUDIANT	
Nom(s) patronymique :	
Prénom(s) :	
Date de naissance :	
Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	
Domaines de compétences validés préalablement l'entrée en formation (suite au positionnement des acquis conformément à l'article 5 de l'arrêté du l'arrêté SSAA1812300A relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social)	DC1 <input type="checkbox"/> DC2 <input type="checkbox"/> DC3 <input type="checkbox"/> DC4 <input type="checkbox"/> Précision(s) sur les raisons justifiant la validation de ces DC:

**SEMESTRE 1      2      3      4      5      6 (entourer le choix)**

<b>Intitulés des modules de formation</b>	<b>Domaines de compétences correspondants</b>	<b>Crédits européens correspondants</b>

**Date      Cachet**

**Signature**

Attestation délivrée en application des dispositions de l'article 7 de l'arrêté SSAA1812300A relatif au diplôme d'Etat d'assistant de service social.

**ANNEXE VII  
SUPPLEMENT AU DIPLOME**

Le présent supplément au diplôme (annexe descriptive) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

<b>1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME</b>		
1.1	Nom(s) patronymique :	
1.2	Prénom(s) :	
1.3	Date de naissance :	
1.4	Numéro d'identification de l'étudiant (si disponible) :	

<b>2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME</b>		
2.1	Intitulé du diplôme	Diplôme d'Etat d'assistant de service social
2.2	Principaux domaines d'études couverts par le diplôme	<ul style="list-style-type: none"><li>- sciences humaines et sociales, droit, économie</li><li>- méthodes et techniques professionnelles en travail social</li><li>- connaissances des politiques sociales (enjeux, interactions, acteurs, dispositifs, ...)</li><li>- analyse pluridisciplinaire des situations individuelles, collectives et de territoire</li></ul>
2.3	Nom et statut de l'autorité ayant délivré le diplôme	Ministère chargé des affaires sociales
2.4	Date de délivrance du diplôme/cachet de l'autorité	
2.5	Nom et statut de l'établissement dispensant la formation	
2.6	Langue(s) de	

	formation/d'examen	
--	--------------------	--

<b>3. INFORMATIONS SUR LE NIVEAU DE DIPLOME</b>		
3.1	niveau du diplôme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- diplôme du premier cycle au grade de licence</li> <li>- niveau II du RNCP</li> <li>- 180 crédits européens</li> </ul>
3.2	Durée officielle du programme	6 semestres
3.3	Conditions d'accès	<p>Dossier de candidature et entretien pour les candidats devant remplir au moins une des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) être titulaire du baccalauréat ;</li> <li>b) ou être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;</li> <li>c) ou bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L. 613-5 du code de l'éducation.</li> </ul>

<b>4. INFORMATIONS SUR LE CONTENU ET LES RESULTATS OBTENUS</b>		
4.1	Organisation des études	<p>(régime de formation de l'étudiant)</p> <p><input type="checkbox"/> initiale    <input type="checkbox"/> continue</p>
4.2	Exigences du programme	<p>Le diplôme d'Etat d'assistant de service social atteste des compétences requises pour mener des interventions sociales, individuelles ou collectives, en vue d'améliorer par une approche globale et d'accompagnement social les conditions de vie des personnes et des familles.</p> <p>Dans le respect d'une démarche éthique et déontologique et dans le cadre des missions qui lui sont confiées, l'assistant de service social élabore un diagnostic social et un plan d'intervention avec la participation des intéressés.</p> <p>L'assistant de service social exerce les fonctions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- accueil et écoute des personnes</li> <li>- évaluation, conseil et orientation</li> <li>- accompagnement social individuel</li> <li>- accompagnement social collectif</li> <li>- conseil au développement des politiques sociales et territoriales</li> </ul> <p>Pour exercer ces fonctions, les compétences visées sont :</p>

	<p><b>Domaine de compétences 1 - Intervention professionnelle en travail social :</b></p> <p><b><u>Accompagnement social individuel :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Instaurer une relation d'aide dans le respect de la singularité de la personne</li><li>- Favoriser l'expression de connaissances et de savoirs liés au parcours de la personne</li><li>- Recueillir des informations pertinentes sur la situation de la personne</li><li>- Analyser la demande et les besoins de la personne</li><li>- Evaluer une situation globale dans sa complexité</li><li>- Co construire un projet d'accompagnement avec la personne concernée dans une approche globale de la situation</li><li>- Mobiliser les ressources de la personne et de son environnement</li><li>- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action</li><li>- Conseiller les personnes</li><li>- Mettre en place une démarche d'évaluation continue et ajuster son plan d'actions</li></ul> <p><b><u>Travail social collectif :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- S'inscrire dans une dynamique de développement social</li><li>- Identifier une problématique commune à un groupe sur un territoire</li><li>- Coconstruire un projet d'accompagnement social collectif</li><li>- Mobiliser les ressources des personnes</li><li>- Accompagner et coanimer la mise en œuvre d'une intervention collective en favorisant la participation des personnes</li><li>- Evaluer et réajuster l'intervention collective avec les personnes et les groupes</li></ul> <p><b>Domaine de compétences 2 - Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Observer et analyser l'environnement social, familial et territorial de la personne ou d'un groupe dans une approche globale et pluridisciplinaire</li><li>- Elaborer un diagnostic partagé avec les personnes, les groupes et les acteurs du territoire</li><li>- Contribuer à l'élaboration un diagnostic partagé social et territorial</li><li>- Contribuer au développement de l'innovation sociale</li> <li>- Développer et transférer ses connaissances</li></ul>
--	--

	<p>professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer une veille professionnelle</li> </ul> <p><b>Domaine de compétences 3 - Communication professionnelle en travail social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablir une relation professionnelle dans un cadre éthique et déontologique</li> <li>- Représenter le service, l'établissement, l'institution</li> <li>- Adapter sa communication professionnelle écrite et orale en fonction de l'interlocuteur et du destinataire</li> <li>- Elaborer, gérer et transmettre une information dans le respect du secret professionnel</li> <li>- Rédiger des écrits professionnels</li> <li>- Concevoir et diffuser une communication adaptée sur le projet d'accompagnement collectif</li> <li>- Appréhender et mobiliser l'environnement numérique</li> </ul> <p><b>Domaine de compétences 4 - Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les dynamiques institutionnelles et interinstitutionnelles</li> <li>- Développer des actions partenariales et en réseau</li> <li>- Partager ses connaissances au sein d'une équipe et d'un réseau d'acteurs pluriprofessionnels et pluridisciplinaires</li> <li>- S'inscrire dans un travail d'équipe</li> <li>- Coordonner le plan d'actions dans une dynamique collective</li> <li>- Assurer un rôle de médiation</li> <li>- Promouvoir l'accès aux droits, services et dispositifs.</li> </ul>
--	--

4.3	Précisions sur le programme		
	<b>Enseignements/modules de formation</b>	Domaine de compétences	Crédits ECTS
<b>SEMESTRE 1</b>			
<b>SEMESTRE 2</b>			
<b>SEMESTRE 3</b>			
<b>SEMESTRE 4</b>			

## DE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

<b>SEMESTRE 5</b>			
<b>SEMESTRE 6</b>			
<b>Epreuves de certification</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation écrite et soutenance orale d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique de seconde année</li> <li>- Présentation écrite et soutenance orale d'une intervention sociale individuelle ou collective issue de la formation pratique de troisième année</li> </ul>		DC 1	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation d'un diagnostic social territorial (écrit)</li> <li>- Mémoire de pratique professionnelle (écrit et soutenance orale)</li> </ul>		DC 2	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve « élaboration d'une communication professionnelle » (écrit)</li> <li>- Etude de situation (écrit)</li> </ul>		DC 3	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Epreuve d'analyse d'une situation partenariale (écrit)</li> <li>- Epreuve de contrôle de connaissances sur les politiques sociales</li> </ul>		DC 4	
	Total	6 semestres	180
4.3.1	Enseignements complémentaires (éventuellement)		

4.4 Système de notation, et si possible informations concernant la répartition des notes : **NON APPLICABLE**

4.5 Classification générale du diplôme : Non applicables (mentions)

<b>5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME</b>		
5.1	Accès à un niveau d'études supérieur :	Admission sur dossier : Master 1 Admission sur épreuves : CAFDES Admission sur dossier et entretien : DEIS
5.2	Statut professionnel (si applicable)	RNCP : niveau 2 Niveau européen : 6 Profession réglementée en France

<b>6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>		
6.1	Informations complémentaires sur le parcours de l'étudiant:	<p><u>6.1.1 Lieux de formation pratique :</u> Formation pratique de la première période (au moins 8 semaines sur un ou deux sites qualifiants):</p> <p>Formation pratique des autres périodes (durée cumulée de 44 semaines) :</p> <p><u>6.1.2 Séjour(s) à l'étranger :</u></p> <p><u>6.1.3 Régime des études :</u></p>
6.2	Autres sources d'information	<p>Site internet de l'établissement :</p> <p>Site internet du ministère :</p>

<b>7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT</b>		
7.1	Date :	
7.2	Signature	
7.3	Qualité du signataire	
7.4	Tampon ou cachet officiel	

### 8. INFORMATION SUR LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

